

CALIBRE

Reprise de cotation après la publication d'un bénéfice net annuel

5 août 2026

CALIBRE, acteur mondial du tir, annonce la reprise de cotation de ses actions (ALIBR) sur le marché Euronext Growth à Paris à compter de ce jour.

Cette reprise de cotation intervient après la publication du rapport financier annuel 2025 qui fait ressortir un bénéfice net, part du Groupe, de 1,8 MEUR.

Recevez gratuitement toute l'information financière de CALIBRE par e-mail en vous inscrivant sur : www.calibre-groupe.com

A propos de CALIBRE :

Fondé en 1986, CALIBRE est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2025, CALIBRE a réalisé un chiffre d'affaires de 20 MEUR et un bénéfice net de 1,8 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CALIBRE est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0014004QR6 – ALIBR) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : +33 1 56 69 61 86